

Echanges parcellaires, on a tous à y gagner !

Meilleure valorisation des surfaces, gain de productivité, baisse des charges de mécanisation, diminution du temps de travail... nombreux sont les atouts à posséder un parcellaire regroupé.

➤ Des économies de temps

⇒ Amélioration de la forme des parcelles

Plus la longueur de la ligne de travail est importante, plus le temps improductif diminue !

Longueur moyenne de la ligne de travail	% de temps de manoeuvre/ temps total
50 m	28 %
75 m	21 %
100 m	16 %
150 m	11 %
200 m	9 %
250 m	7 %
300 m	6 %

⇒ Réduction distance : parcelle ↔ exploitation !

	Valorisation de la parcelle	Distance siège - parcelle	Nombre d'allers retours	Temps de trajet sur l'année
Cas n°1	2 ha prairie – 3 coupes	5 km	17	8 h 30
Cas n°2	2 ha prairie – pâturage début et fin de saison et 2 coupes de foin	5 km	19	9 h 30
Cas n°3	5 ha maïs ensilage	2 km	36	9 h 30
Cas n°4	5 ha maïs ensilage	5 km	40	24 h

➤ Des économies d'argent

	<u>Puissance du tracteur</u>	<u>Coût de déplacement (tracteur uniquement) / an</u>
Cas n°1	100 chevaux	136 €
	120 chevaux	170 €
Cas n°2	100 chevaux	152 €
	120 chevaux	190 €
Cas n°3	100 chevaux	152 €
	120 chevaux	190 €
Cas n°4	100 chevaux	384 €
	120 chevaux	480 €

Attention : ces simulations ne prennent en compte que le coût d'utilisation du tracteur lié au déplacement (elles n'intègrent pas le coût des autres matériels, ni la rémunération du travail).

Ces coûts répétés sur dix, vingt ou trente ans pénalisent très fortement la **compétitivité** et la **pérennité des exploitations**.

Les coûts d'utilisation du matériel : les chiffres précis !

Tracteur 100 chevaux (4 roues)	16 €/h
Tracteur 120 chevaux (4 roues)	20 €/h
Benne 10 tonnes	11 €/h
Plateau 10 m (15 tonnes)	6,6 €/h
Bétailière 7- 8 bêtes	4,3 €/h

Source : Barème entraide CUMA 2013

➤ **Dans un contexte de charges de mécanisation particulièrement élevées dans les élevages laitiers Rhônealpins**

COMPARAISON DES CHARGES DE MECANISATION DES ELEVEURS DE RHONE-ALPES AUX RESULTATS NATIONAUX

	Rhône Alpes et PACA	National		
	47 élevages enquêtés	(448 élevages enquêtés)		
		Moyenne	Quart le plus économe *	Quart le moins économe *
Charges de mécanisation (€/1000 l)	107	84	54	122
• Dont travaux par tiers (€/1000 l)	15	17	12	21
• Dont carburant (€/1000 l)	14	12	8	15
• Dont entretien matériel (€/1000 l)	16	14	9	19
• Dont achat petit matériel (€/1000 l)	4	3	2	4
• Dont amortissement (€/1000 l)	58	39	22	62
SAU (ha)	97	114	119	107
Dont Céréales (ha)	22	41	48	32
Lait produit (x 1000 l)	335	394	458	329

* élevages de chaque système de production (montagne, plaine, lait viande et lait céréales) dont les charges de mécanisation sont les plus faibles (ou les plus élevées)

La Région Rhône-Alpes avec une forte part de producteurs laitiers en zone de piémont et de montagne se distingue par des charges de mécanisations supérieures de **25 % par rapport à la moyenne nationale (+ 23 € / 1 000 litres)**. Un niveau d'équipement proche des systèmes de plaine amorti sur un volume de lait inférieur, des parcellaires **moins bien structurés** et des matériels spécifiques indispensables à l'exploitation de terrains en pente expliquent principalement cette différence.

Source : Réseau d'Élevage – Mai 2010

➤ **Augmenter les possibilités de pâturages**

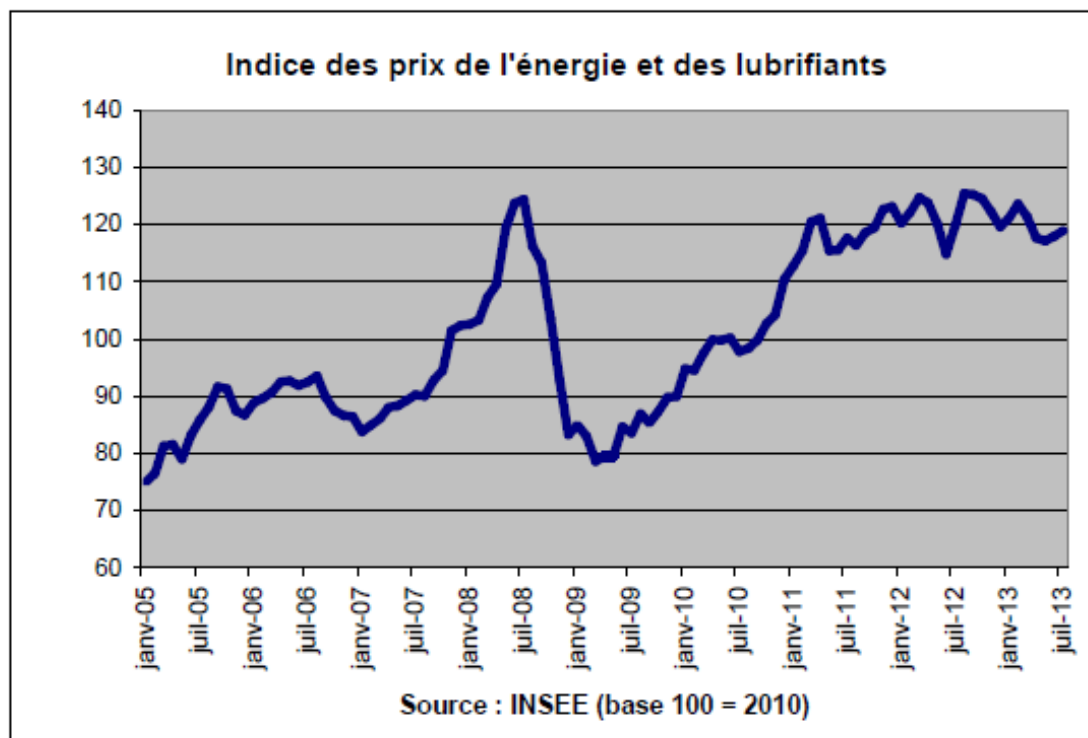
La restructuration parcellaire permet d'augmenter les surfaces pâturées. Avec un coût de production relativement faible le pâturage participe à la maîtrise **des charges sur l'exploitation**.

Fourrage	Coût du fourrage à la gueule de l'animal (en €/TMS)
Pâturage	52
Maïs ensilage	84
Foin au sol	90
Ensilage herbe	114
Enrubannage	126

Source : PEP Bovin Lait- Avril 2009

➤ Une énergie toujours plus chère

La conjoncture actuelle d'augmentation des prix de l'énergie oblige à réfléchir à une réduction des déplacements au sein de l'exploitation agricole.



Source : Trace 2014

➤ Restructurer : des effets indirects favorables

La restructuration parcellaire c'est aussi :

- une meilleure surveillance des animaux,
- une réduction de « l'effet bordure »,
- une réduction de la longueur des clôtures,
- moins de contention des animaux (transport en bétailière),
- une meilleure valorisation des surfaces,
- la baisse du risque d'accident,
- moins de tension sur le réseau routier...

Contact : Chambre Agriculture de la Loire – Service Foncier
Téléphone : 04.77.92.12.12